

INITIATION À L'INFORMATIQUE

1. Définition

L'initiation à l'informatique est une formation de base qui permet à l'apprenant de découvrir les outils numériques essentiels et de développer des compétences pratiques pour utiliser un ordinateur, Internet et les logiciels bureautiques courants. Elle est destinée aux débutants souhaitant acquérir une autonomie numérique.

2. Détails sur le programme de formation

Durée : 12 mois (formation modulaire) ou 2 ans (BT ou CAP)

- **Découverte de l'ordinateur** (composants matériels, systèmes d'exploitation, ergonomie).
- **Utilisation des logiciels bureautiques** (Word pour la rédaction, Excel pour les calculs, PowerPoint pour les présentations).
- **Internet et communication** (naviguer sur le web, recherche d'informations, messagerie électronique).
- **Gestion des fichiers et dossiers** (création, sauvegarde, organisation, périphériques de stockage).
- **Sécurité informatique** (mots de passe, antivirus, bonnes pratiques en ligne).
- **Introduction aux outils collaboratifs** (visioconférence, cloud, partage de documents).

3. Objectifs de stage

- Développer une aisance avec les outils informatiques.
- Expérimenter l'utilisation des logiciels bureautiques dans un cadre professionnel.

- Découvrir les pratiques de communication numérique (mail, visioconférence).
- Apprendre à résoudre des problèmes informatiques de base.

4. Thèmes de soutenance

- L'importance de l'informatique de base dans l'insertion professionnelle.
- La sécurité informatique pour les débutants : enjeux et bonnes pratiques.
- Impact d'Internet sur l'accès à l'information.
- L'utilisation des outils bureautiques dans le monde professionnel.

5. Responsabilités et débouchés

- **Responsabilités** : utilisation autonome de l'ordinateur, rédaction de documents, gestion de données, communication numérique.
- **Débouchés** : assistant administratif, employé de bureau, secrétaire, toute activité nécessitant des compétences numériques de base.